



## Le Centre Public d'Action Sociale de Marche-en-Famenne

Procède à un appel en vue du recrutement d'un ou plusieurs assistant(s) social (aux) (H/F/X) pour un contrat à durée déterminée de six mois de mi-temps (19h/semaine) à temps-plein (38h)/semaine pour le service social général, la Cellule « Etranger » et le service de médiation de dettes agréé (avec constitution d'une réserve de recrutement)  
(avec prolongation possible)

### **COMPETENCES TECHNIQUES**

- + Disposer des connaissances professionnelles indispensables à l'exercice de sa fonction, des textes légaux nécessaires (loi du 08 juillet 1976, organique des C.P.A.S., loi du 02 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les C.P.A.S., loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale et son arrêté d'application du 11 juillet 2002) et des procédures relatives aux matières qui seront confiées. Capacité de mettre à jour ces connaissances via des formations notamment ;
- + Disposer de capacités écrites et informatiques permettant la rédaction de rapports sociaux ;
- + Avoir une connaissance minimale en matière d'asile et de droit des étrangers ainsi que sur le statut de protection temporaire et plus spécifiquement actuellement, en ce qui concerne les ressortissants ukrainiens
- + Ou avoir une connaissance minimale en médiation de dettes et en guidance budgétaire

### **COMPETENCES COMPORTEMENTALES :**

- + Faire preuve de conscience professionnelle et respecter les règles institutionnelles dans le cadre de la recherche active d'emploi ;
- + Avoir une capacité d'empathie, d'écoute active et une attitude de non-jugement lors des entretiens individuels et/ou collectifs avec les bénéficiaires ;
- + Respecter le secret professionnel ;
- + Présenter des compétences d'autonomie dans le travail permettant la prise d'initiatives ;
- + Être capable de s'intégrer dans une équipe et d'articuler son travail, avec autonomie, dans le respect des bénéficiaires, des collègues et de la hiérarchie ;

### **ATOUTS**

- + Expérience dans un CPAS ;
- + Expérience avec des publics en situation de vulnérabilité liée à leur statut d'étranger ;
- + Expérience avec des publics en situation de vulnérabilité liée à leur endettement ;
- + Connaissance du réseau social belge et des dispositifs d'aide ;
- + Connaissance de langues étrangères (anglais, arabe, ukrainien, russe ou toute autre langue pertinente) ou bonne maîtrise d'applications de traduction en support ;
- + Permis B et disponibilité pour les déplacements liés aux visites à domicile.
- + Connaissance du logiciel social EOS pour l'encodage des aides individuelles.
- + Connaissance des procédures de règlement collectif de dettes.
- + Expérience en accompagnement budgétaire et en gestion du surendettement.
- + Connaissance des dispositifs d'aide sociale et de lutte contre le surendettement en Wallonie.
- + Connaissance des logiciels spécifiques utilisés dans les CPAS et de la plateforme Jusrestart
- + Bénéficier de la formation de médiateur de dettes

## **LES CONDITIONS / PROFIL**

### **Conditions de diplôme**

- ✦ Être titulaire du diplôme de Bachelier Assistant social donnant accès à la profession.

### **Profil**

- ✦ Vous êtes ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les ressortissants hors Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'AGW du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ou pouvoir présenter une annexe 15 ou une carte A électronique portant la mention « marché du travail » ;
- ✦ Vous jouissez des droits civils et politiques et êtes de conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- ✦ Vous justifiez de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction ;
- ✦ Vous devez satisfaire durant toute votre carrière aux conditions visées aux points ci-dessus ;
- ✦ Vous êtes âgé(e) de 18 ans au moins ;

### **NOUS VOUS OFFRONS**

- ✦ Un contrat de travail de 19h à 38h par semaine avec échelle de traitement B1
- ✦ Traitement mensuel brut minimum indexé à temps plein (au 01/07/2026), sans ancienneté à 3.219,69 €.
- ✦ Traitement mensuel brut maximum indexé à temps plein (au 01/07/2026), avec 25 ans d'ancienneté à 4.467,36 €.
- ✦ Un pécule de vacances et une allocation de fin d'année ;
- ✦ La reprise de toutes vos années d'ancienneté prestées dans le secteur public et de maximum 10 ans dans le secteur privé, pour autant que ce soit dans une fonction en lien avec l'emploi proposé ;
- ✦ Des chèques-repas d'une valeur faciale de 5,09 € par jour presté ;
- ✦ 26 jours de congés annuels ainsi que des jours fériés extra-légaux ;
- ✦ Une indemnité pour les déplacements vélo domicile-lieu de travail ainsi qu'un leasing vélo une fois sous contrat à durée indéterminée ;
- ✦ Une intervention à 75% pour les frais de transport entre le domicile et le lieu de travail organisé par les sociétés de transports publics ;
- ✦ Un service social collectif à votre écoute offrant des avantages, des interventions sur certains frais de santé et des primes lors des moments clé de votre vie ;
- ✦ Un accès à des activités sportives sur le temps de midi et teambuilding annuel ;
- ✦ Un cadre de travail agréable et dynamique au sein d'une institution résolument tournée vers l'avenir ;
- ✦ Des opportunités de formations et de développement continu ;

### **PROCEDURE DE SELECTION**

Réussir une épreuve orale sous forme d'une interview visant à évaluer les motivations, le niveau de raisonnement, les connaissances administratives de base du (de la) candidat(e). L'épreuve se déroulera devant un jury composé des membres suivants :

-la Directrice générale, Madame Géraldine SANTER ou son délégué

-la responsable du Service social, Madame Harmony MINET, cheffe du service administratif pour le service social faisant fonction,

-le responsable du service ressources humaines Ville/CPAS, Monsieur Pascal GASPARD ou son délégué

Cette épreuve porte sur les matières suivantes :

- ✚ loi du 08 juillet 1976, organique des C.P.A.S.
- ✚ loi du 02 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les C.P.A.S.
- ✚ loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale et son arrêté d'application du 11 juillet 2002

Le cas échéant, l'épreuve orale sera précédée d'une préparation écrite, les candidats en seront informés lors de la fixation de l'horaire de passage.

**L'interview aura lieu la semaine du 24 août selon un horaire qui sera précisé aux candidats  
Le candidat devra obtenir minimum 60 % à l'épreuve orale.**

Toute organisation syndicale représentative a le droit de désigner un observateur auprès du Jury.

### **MODALITES DE RECRUTEMENT**

Vous postulez, en adressant votre candidature à l'attention de Monsieur le Président du CPAS, Boulevard du Midi, 20 à 6900 Marche-en-Famenne :

- De préférence, en ligne via l'E-guichet de la Ville de Marche: <https://marche.guichet-citoyen.be/demarches/>
  - A défaut de postuler en ligne, vous déposez, contre accusé de réception, au bureau du service des Ressources Humaines, Boulevard du Midi, 20 à 6900 Marche-en-Famenne :
- Votre lettre de motivation
  - Votre curriculum vitae
  - Une copie de votre diplôme
  - Un extrait de votre casier judiciaire daté de moins de 3 mois

**Pour que votre candidature soit recevable, il est impératif que votre dossier soit complet.**

La date limite de réception des candidatures est fixée au **20 août 2026**.

**Protection de la vie privée à l'égard du traitement des données à caractère personnel.**

Vos données personnelles ne seront traitées que dans le cadre strict de la procédure de recrutement.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Madame Géraldine SANTER, Directrice générale (084/320.620).

\*\*\*\*\*

**La Directrice générale,**

**Géraldine SANTER**

**Pour le CPAS**



**Le Président,**

**Gauthier WERY**